

Communiqué de presse

8 octobre 2014

Fancoaching Suisse reconnu comme association faîtière par la Confédération

Fancoaching Suisse reçoit pour les années 2015-2017 des aides financières annuelles d'un montant de 100'000 francs de la part de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Fancoaching Suisse est ainsi officiellement reconnu en tant qu'association faîtière au sens de la Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse et est honoré pour ses nombreuses années de travail dans le fancoaching.

Ce contrat de prestations est une étape importante dans l'établissement et l'acceptation du fancoaching professionnel en Suisse. Les organisations membres de Fancoaching Suisse font depuis plusieurs années un remarquable travail dans les plus grands stades de football de Suisse. Elles le font avec la conviction qu'un environnement dans lequel le supporter n'est pas exclusivement perçu sous l'aspect sécuritaire et comme facteur de risque, mais où il est reconnu et encouragé pour son potentiel créatif, a un effet préventif. Ainsi, il s'agit d'éclairer l'image majoritairement négative – et axée sur les déficits – de la dynamique des gradins en Suisse du point de vue du fancoaching et de promouvoir le dialogue. Grâce à la précieuse expérience des fancoachs, Fancoaching Suisse a la possibilité d'influencer à l'échelle nationale le débat concernant le comportement des supporters et de se positionner comme partenaire professionnel reconnu.

Fancoaching Suisse est aussi soutenu par l'Association suisse de football et la Swiss Football League. Avec le soutien de l'OFAS, Fancoaching Suisse sera aussi en mesure, dans les années à venir, d'élargir les perspectives sur la thématique des supporters et d'apporter une contribution afin que le football reste une expérience riche en émotions pour un public large et diversifié.

Les contributions de l'OFAS sont allouées – selon des objectifs stratégiques et opératifs clairement définis – à la structure de l'entreprise et aux activités régulières de l'association faîtière. La base pour ce soutien est la «Stratégie nationale de coaching des supporters», adoptée en 2010 lors de la 8^e table ronde pour la lutte contre la violence dans le cadre de manifestations sportives.

L'OFAS encourage les structures offrant des activités extrascolaires aux enfants et aux jeunes et a ainsi comme but de permettre à un maximum de jeunes de façonner leur biographie personnelle et leur environnement sociétal de manière constructive. Avec de telles structures, actives comme association faîtière ou comme plate-forme de coordination ou qui sont représentatives au niveau national d'un nombre considérable d'organisations de jeunesse, l'OFAS conclut des contrats de prestations. Les conditions pour un tel contrat sont l'activité au niveau fédéral ainsi que des prestations considérables pour l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes.

Pour plus d'informations: Thomas Gander, directeur Fancoaching Suisse, tél. 078 865 10 82.